

7 février 2018

PACEA passeport pour pas grand-chose Les jeunes pris pour des c...

Pendant qu'on nous endort avec les PIC, PEC, PIC PEC, PEC PIC... nous sommes mi février 2018 et **nous ne connaissons toujours pas l'enveloppe allouée à l'allocation PACEA.**

L'Etat oblige à contractualiser avec les jeunes suivis en Mission locale un contrat d'engagement réciproque dit PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie).

Le jeune doit donc s'engager, faire des démarches, etc., en contrepartie, pour réussir ses étapes le conduisant vers l'autonomie, il doit pouvoir bénéficier d'une allocation de 480€ maximum, 3 fois durant son parcours.

Vu la hauteur de l'enveloppe allouée par l'Etat à cette allocation, nous sommes loin du compte. Dans certaines structures, **cela s'est traduit par exemple 11€/mois** et par jeune (11x12=132€). Pendant ce temps, aucune réponse des DIRECCTE, DGEFP....

Cela met le conseiller du jeune en position de contrôleur, le jeune a-t-il réalisé ce à quoi il s'était engagé ? Et l'oblige, vu les sommes allouées, à **choisir entre ses jeunes.** Qui va gagner son allocation ce mois-ci ? Qui est le plus méritant ?

COMMUNIQUE

Quelle crédibilité pour le Conseiller et l'institution qu'il représente ? Quelle crédibilité pour l'Etat ? Comment ne pas rendre ces jeunes sceptiques ? Comment les faire devenir autonome et citoyen sans leur en donner les moyens ?

L'Etat s'engage et oblige le conseiller à s'engager sur un contrat, qu'il signe et dont tout le monde sait pertinemment que **c'est un marché de dupes.** Comment avoir confiance dans des conseillers de ML qui ne peuvent pas tenir parole ?

Et voilà qu'il se murmure que cette enveloppe, inconnue à ce jour, va pourtant être diminuée de 30% par rapport à l'année dernière... Et pourtant **dès la sortie du PLF 2018, notre syndicat avait tiré la sonnette d'alarme** mais comme (mauvaise) à l'habitude, les certitudes étatiques avaient eu raison de l'analyse terrain !

Quel message veut-on faire passer aux jeunes ? Qu'un contrat n'engage à rien ? Que l'Etat ne tient pas ses engagements ? Qu'un accompagnement vers l'autonomie ne mène à rien ? Veut-on rompre définitivement la confiance dans les institutions de l'Etat ? Veut-on faire passer les Conseillers de ML pour des « rigolos » ?

LES JEUNES DE CE PAYS SONT VRAIMENT TRES GENTIL OU... TROP DESABUSES PAR UN SYSTEME QUI LES MEPRISE !

synami-cfdt.fr

☎ : 01 56 41 51 60

☎ : 01 56 41 51 81

📠 : 01 56 41 51 51

@ : synami@pste.cfdt.fr

Syndicat national des métiers de l'insertion CFDT

🏠 51 Avenue Simon Bolivar

📧 47/49 Avenue Simon Bolivar

75019 Paris